



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

RCMP/GRC  
Bid Receiving/Réception des soumissions

Soft Copy/Copie électronique :

Attention: Sonya Dupont

Email: [Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca](mailto:Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca)

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé;  
sauf indication contraire, les modalités de  
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A  
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE  
PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

<b>Title – Sujet</b> Clan Lab Response Unit Vehicle Véhicule d'intervention contre les laboratoires clandestins		<b>Date</b> September 13, 2021 13 septembre, 2021
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b>  202201286		<b>Amendment No. – N° de la modification # 001</b>
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b>		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At /à :</b>	2 :00 pm 14 :00 h	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
<b>On / le :</b>	October 5, 2021 – 05 octobre, 2021	
<b>F.O.B. – F.A.B</b>	<b>GST – TPS</b>	<b>Duty – Droits</b>
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b>		
<b>Instructions</b>		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> <a href="mailto:Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca">Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca</a> Procurement and Contracting Officer		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> (613) 843-3819	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>	



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period;
- To provide an updated Specification and Evaluation Grid of the Solicitation;

### **QUESTIONS AND ANSWERS**

**Question 1:** Item#10 in the Mandatory Up-fit Spec it is asking for an aluminum work bench to be installed on the passenger side. Also stating to “See Appendix B – Figure 1) I don’t see this Appendix with the information. In item 12 they are asking for a butcher block work top on passenger side. Item 10 requires an aluminum work top on the passenger side. If there is an additional aluminum top, where will that be installed if there are already a butcher block unit.

**Answer 1:** Specification and evaluation grid is updated to remove item 10 and add dimensions to item 12 which will now be item 11.



**At Annex “A” – Mandatory Specification**

**DELETE in ENTIRITY:**

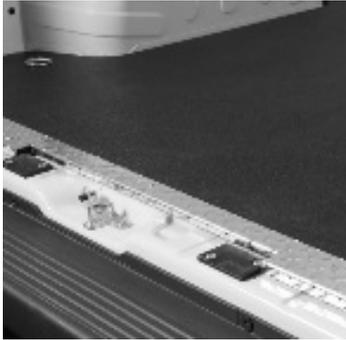
**Mandatory Up-fit Specification**

Interior Up-fit:

Vehicle must be split into two distinct areas, the driver’s compartment and the rear work area.

<b>Mandatory Requirement</b>	
1.	<p>The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door with tempered glass window in the sliding door. Ranger Design 3068-FTH or equivalent.</p> 
2.	<p>Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.</p>
3.	<p>The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum such as Duratherm panels or equivalent. No wood panels will be accepted.</p> 
4.	<p>A wall to ceiling aluminum transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind.</p>



	
5.	The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.
6.	<p>Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings.</p> 
<b>Street Side Interior Layout: Front to rear</b>	
7.	<p>One (1) custom built bench 60" long, 27" deep minimum and 20" high (with a 4" cushion) must be located behind the wall partition. The bench will be for the storage of 5 self-contained breathing apparatus (SCBA) air tanks measuring 26" in length. There must be five 8" diameter tubes installed in the lower bench for the storage of each tank. The access to the tanks will be from a swing down door at the front of the bench with self latching hardware. The cushion must swing up to access remaining storage space at top of the cylinders. . The seat cushion for the air tank bench seat must be non-porous black vinyl in order not to absorb chemicals or other possible contaminants. Six hooks must be placed above the bench just below the ceiling to hang equipment.</p>
8.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long minimum must be supplied and installed on the driver side adjacent to the custom air tank bench. The top shelf will have an aluminum locking door with self-latching hardware. The lower portion of this unit will be modified with hooks to hold 5 SCBA Harnesses.</p>



	
9.	A large locker 16.5" deep 16" wide and 62" high minimum with an interior pole to hang clothing must be installed after the shelving unit. The outside end wall must be equipped with 4 hooks to hang various equipment.
10.	An aluminum workbench, 18" deep, 32" high and 48" long with aluminum work surface, that must be installed on the passenger's side near rear door. (See Appendix B – Figure 1)
<b>Curb Side Interior Layout: Front to rear</b>	
11.	One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long must be supplied and installed on the passenger side adjacent to the sliding door. The shelving unit must have 4 adjustable shelves.
12.	A full length work bench must be installed from the shelving unit to the rear door. The work surface must be a butcher block hard wood. A two drawer unit must be placed under the work surface. The wall facing the work bench must be reinforced for mounting a monitor and other items. Monitor will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install the monitor. The wall at this area must also be dry erasable.
13.	All shelves must be equipped with a front lip to prevent items from falling over. All shelves must have a minimum of 4 dividers per shelf. Rubber mating must line the bottom of each shelf.
<b>Front driver's compartment</b>	
14.	A police radio bracket and antenna mount supplied by the RCMP must be installed by the contractor, radio centrally located above console. Contractor to run a 12V power supply to bracket and antenna cable from antenna mount to radio bracket. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.
<b>Interior Lighting</b>	
15.	<p>Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light.</p> 
16.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening (workbench area) and at the curb side sliding door entry.
<b>Electrical</b>	



17.	A 3000 watt Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. Voltage / Current meters for DC power should be located in a position easy to read at the workbench area. The inverter / charger control panel(s) can be used for this purpose. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions.
18.	Two deep cycle gel batteries must be installed to feed the inverter. Batteries must be placed in a plastic battery box with ventilation to the exterior. The box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Location To be discussed at pre-production meeting.
19.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow them to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.
20.	There must be a 30A RV type twist lock shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.
21.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).
22.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.
23.	A 12V lighter type plug and two USB ports must be installed at the work bench area. There must also be two AC receptacles (duplex plugs) placed on the work bench area inside wall.
24.	There must be one AC receptacle placed on the rear wall in each self unit and one receptacle placed on the front partition wall. One ground fault receptacle must be placed on the exterior curb side wall of the van towards the rear.
25.	The finished electrical system must be <b>ESA certified</b> .
<b>Equipment and Accessories:</b>	
26.	Contractor must install a carbon monoxide detector
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the reart. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.  A second standard RV type 14" X 14" roof vent must be placed towards the centre of the roof and must be pre-wired for a future RV type roof AC unit. Contractor must reinforce this area of the roof for the weight of an AC unit as per the vehicle manufacturers instructions.
28.	A 12 volt Webasto EVO 40 gasoline fired heater or equivalent must be installed in the work area with the control panel mounted at the workbench area. Floor mounted unit must be protected with an aluminum protective cover or shroud, Final heater. location to be determined at pre-production meeting.
29.	 <p>A 2500 BTU electric fan heater must be placed on the front wall area.</p>



30.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).
31.	A grab rail must be mounted from the ceiling, front to the rear of the cargo area to accommodate standing personnel in a rapid deployment scenario.
32.	A rear removable step insert with a minimum width of 24" must be provided for the trailer hitch receiver.



**INSERT:**

**Mandatory Up-fit Specification**

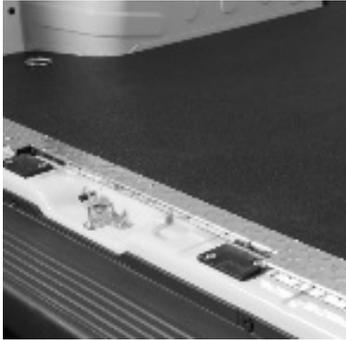
Interior Up-fit:

Vehicle must be split into two distinct areas, the driver's compartment and the rear work area.

**Mandatory Requirement**

1.	<p>The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door with tempered glass window in the sliding door. Ranger Design 3068-FTH or equivalent.</p> 
2.	<p>Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.</p>
3.	<p>The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum such as Duratherm panels or equivalent. No wood panels will be accepted.</p> 
4.	<p>A wall to ceiling aluminum transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any</p>



	<p>wires running behind.</p> 
5.	<p>The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.</p>
6.	<p>Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings.</p> 
<p><b>Street Side Interior Layout: Front to rear</b></p>	
7.	<p>One (1) custom built bench 60" long, 27" deep minimum and 20" high (with a 4" cushion) must be located behind the wall partition. The bench will be for the storage of 5 self-contained breathing apparatus (SCBA) air tanks measuring 26" in length. There must be five 8" diameter tubes installed in the lower bench for the storage of each tank. The access to the tanks will be from a swing down door at the front of the bench with self latching hardware. The cushion must swing up to access remaining storage space at top of the cylinders. . The seat cushion for the air tank bench seat must be non-porous black vinyl in order not to absorb chemicals or other possible contaminants. Six hooks must be placed above the bench just below the ceiling to hang equipment.</p>
8.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long minimum must be supplied and installed on the driver side adjacent to the custom air tank bench. The top shelf will have an aluminum locking door with self-latching hardware. The lower portion of this unit will be modified with hooks to hold 5 SCBA Harnesses.</p>



9. A large locker 16.5" deep 16" wide and 62" high minimum with an interior pole to hang clothing must be installed after the shelving unit. The outside end wall must be equipped with 4 hooks to hang various equipment.

**Curb Side Interior Layout: Front to rear**

10. One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long must be supplied and installed on the passenger side adjacent to the sliding door. The shelving unit must have 4 adjustable shelves.

11. A full length work bench, 18" deep, 32" high and 48" long must be installed from the shelving unit to the rear door. The work surface must be a butcher block hard wood. A two drawer unit must be placed under the work surface. The wall facing the work bench must be reinforced for mounting a monitor and other items. Monitor will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install the monitor. The wall at this area must also be dry erasable.

12. All shelves must be equipped with a front lip to prevent items from falling over. All shelves must have a minimum of 4 dividers per shelf. Rubber matting must line the bottom of each shelf.

**Front driver's compartment**

13. A police radio bracket and antenna mount supplied by the RCMP must be installed by the contractor, radio centrally located above console. Contractor to run a 12V power supply to bracket and antenna cable from antenna mount to radio bracket. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.

**Interior Lighting**

14. Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light.



15. Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening (workbench area) and at the curb side sliding door entry.

**Electrical**



16.	A 3000 watt Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. Voltage / Current meters for DC power should be located in a position easy to read at the workbench area. The inverter / charger control panel(s) can be used for this purpose. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions.
17.	Two deep cycle gel batteries must be installed to feed the inverter. Batteries must be placed in a plastic battery box with ventilation to the exterior. The box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Location To be discussed at pre-production meeting.
18.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow them to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.
19.	There must be a 30A RV type twist lock shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.
20.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).
21.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.
22.	A 12V lighter type plug and two USB ports must be installed at the work bench area. There must also be two AC receptacles (duplex plugs) placed on the work bench area inside wall.
23.	There must be one AC receptacle placed on the rear wall in each self unit and one receptacle placed on the front partition wall. One ground fault receptacle must be placed on the exterior curb side wall of the van towards the rear.
24.	The finished electrical system must be <b>ESA certified</b> .
<b>Equipment and Accessories:</b>	
25.	Contractor must install a carbon monoxide detector
26.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the rear. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.  A second standard RV type 14" X 14" roof vent must be placed towards the centre of the roof and must be pre-wired for a future RV type roof AC unit. Contractor must reinforce this area of the roof for the weight of an AC unit as per the vehicle manufacturers instructions.
27.	A 12 volt Webasto EVO 40 gasoline fired heater or equivalent must be installed in the work area with the control panel mounted at the workbench area. Floor mounted unit must be protected with an aluminum protective cover or shroud, Final heater. location to be determined at pre-production meeting.
28.	A 2500 BTU electric fan heater must be placed on the front wall area.  
29.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be



---

	installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).
30.	A grab rail must be mounted from the ceiling, front to the rear of the cargo area to accommodate standing personnel in a rapid deployment scenario.
31.	A rear removable step insert with a minimum width of 24" must be provided for the trailer hitch receiver.



**At Annex “C” – Evaluation Grid**

**DELETE IN ENTIRITY:**

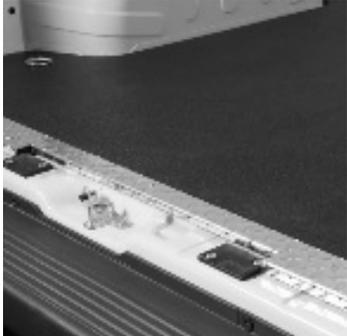
**Interior Up-Fit Mandatory Requirement**

**Interior Upfit:**

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver's compartment and the rear work area.

		Indicate Compliance		Supporting documentation or statement of compliance (please indicate the reference page of your Technical Bid where the information can be found)
		YES	NO	
<b>Mandatory Requirements</b>				
1.	<p>The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door with tempered glass window in the sliding door. Ranger Design 3068-FTH or equivalent.</p> 			
2.	<p>Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.</p>			



3.	<p>The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum such as Duratherm panels or equivalent. No wood panels will be accepted.</p> 			
4.	<p>A wall to ceiling aluminum transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind.</p> 			
5.	<p>The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.</p>			
6.	<p>Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings.</p> 			



**Street Side Interior Layout: Front to rear**

7.	<p>One (1) custom built bench 60" long, 27" deep minimum and 20" high (with a 4" cushion) must be located behind the wall partition. The bench will be for the storage of 5 self-contained breathing apparatus (SCBA) air tanks measuring 26" in length. There must be five 8" diameter tubes installed in the lower bench for the storage of each tank. The access to the tanks will be from a swing down door at the front of the bench with self latching hardware. The cushion must swing up to access remaining storage space at top of the cylinders. . The seat cushion for the air tank bench seat must be non-porous black vinyl in order not to absorb chemicals or other possible contaminants. Six hooks must be placed above the bench just below the ceiling to hang equipment.</p>			
8.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long minimum must be supplied and installed on the driver side adjacent to the custom air tank bench. The top shelf will have an aluminum locking door with self-latching hardware. The lower portion of this unit will be modified with hooks to hold 5 SCBA Harnesses.</p> 			
9.	<p>A large locker 16.5" deep 16" wide and 62" high minimum with an interior pole to hang clothing must be installed after the shelving unit. The outside end wall must be equipped with 4 hooks to hang various equipment.</p>			
10.	<p>An aluminum workbench, 18" deep, 32" high and 48" long with aluminum work surface, that must be installed on the passenger's side near rear door. (See Appendix B – Figure 1)</p>			

**Curb Side Interior Layout: Front to rear**

11.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long must be supplied and installed on the passenger side adjacent to the sliding door. The shelving unit must have 4 adjustable shelves.</p>			
12.	<p>A full length work bench must be installed from the shelving unit to the rear door. The work surface must be a butcher block hard wood. A two drawer unit must be placed under the work surface. The wall facing the work bench must be reinforced for mounting a monitor and other items. Monitor will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install the monitor. The wall at this area must</p>			



	also be dry erasable.			
13.	All shelves must be equipped with a front lip to prevent items from falling over. All shelves must have a minimum of 4 dividers per shelf. Rubber mating must line the bottom of each shelf.			
<b>Front driver's compartment</b>				
14.	A police radio bracket and antenna mount supplied by the RCMP must be installed by the contractor, radio centrally located above console. Contractor to run a 12V power supply to bracket and antenna cable from antenna mount to radio bracket. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.			
<b>Interior Lighting</b>				
15.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light.			
				
16.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening (workbench area) and at the curb side sliding door entry.			
<b>Electrical</b>				
17.	A 3000 watt Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. Voltage / Current meters for DC power should be located in a position easy to read at the workbench area. The inverter / charger control panel(s) can be used for this purpose. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions.			
18.	Two deep cycle gel batteries must be installed to feed the inverter. Batteries must be placed in a plastic battery box with ventilation to the exterior. The box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Location To be discussed at pre-production meeting.			
19.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow them to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.			
20.	There must be a 30A RV type twist lock shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.			
21.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to			



	plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).			
22.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.			
23.	A 12V lighter type plug and two USB ports must be installed at the work bench area. There must also be two AC receptacles (duplex plugs) placed on the work bench area inside wall.			
24.	There must be one AC receptacle placed on the rear wall in each self unit and one receptacle placed on the front partition wall. One ground fault receptacle must be placed on the exterior curb side wall of the van towards the rear.			
25.	The finished electrical system must be <b>ESA certified</b> .			
<b>Equipment and Accessories:</b>				
26.	Contractor must install a carbon monoxide detector			
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the reart. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield. A second standard RV type 14" X 14" roof vent must be placed towards the centre of the roof and must be pre-wired for a future RV type roof AC unit. Contractor must reinforce this area of the roof for the weight of an AC unit as per the vehicle manufacturers instructions.			
28	A 12 volt Webasto EVO 40 gasoline fired heater or equivalent must be installed in the work area with the control panel mounted at the workbench area. Floor mounted unit must be protected with an aluminum protective cover or shroud, Final heater. location to be determined at pre-production meeting.			
29.	A 2500 BTU electric fan heater must be placed on the front wall area. 			
30.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).			
31.	A grab rail must be mounted from the ceiling, front to the rear of the cargo area to accommodate standing personnel in a rapid deployment scenario.			



---

32.	A rear removable step insert with a minimum width of 24" must be provided for the trailer hitch receiver.			
-----	---	--	--	--



**INSERT:**

## RCMP INTERIOR UP-FIT SPECIFICATION

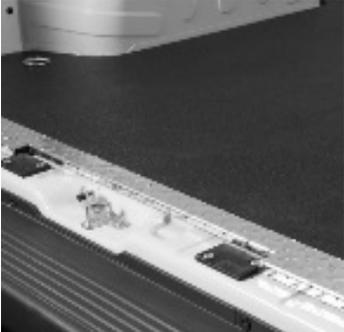
### Interior Up-Fit Mandatory Requirement

**Interior Upfit:**

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver's compartment and the rear work area.

		Indicate Compliance		Supporting documentation or statement of compliance (please indicate the reference page of your Technical Bid where the information can be found)
<b>Mandatory Requirements</b>				
1.	The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door with tempered glass window in the sliding door. Ranger Design 3068-FTH or equivalent. <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>			
2.	Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.			



3.	<p>The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum such as Duratherm panels or equivalent. No wood panels will be accepted.</p> 			
4.	<p>A wall to ceiling aluminum transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind.</p> 			
5.	<p>The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.</p>			
6.	<p>Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings.</p> 			



**Street Side Interior Layout: Front to rear**

7.	<p>One (1) custom built bench 60" long, 27" deep minimum and 20" high (with a 4" cushion) must be located behind the wall partition. The bench will be for the storage of 5 self-contained breathing apparatus (SCBA) air tanks measuring 26" in length. There must be five 8" diameter tubes installed in the lower bench for the storage of each tank. The access to the tanks will be from a swing down door at the front of the bench with self latching hardware. The cushion must swing up to access remaining storage space at top of the cylinders. . The seat cushion for the air tank bench seat must be non-porous black vinyl in order not to absorb chemicals or other possible contaminants. Six hooks must be placed above the bench just below the ceiling to hang equipment.</p>			
8.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long minimum must be supplied and installed on the driver side adjacent to the custom air tank bench. The top shelf will have an aluminum locking door with self-latching hardware. The lower portion of this unit will be modified with hooks to hold 5 SCBA Harnesses.</p> 			
9.	<p>A large locker 16.5" deep 16" wide and 62" high minimum with an interior pole to hang clothing must be installed after the shelving unit. The outside end wall must be equipped with 4 hooks to hang various equipment.</p>			

**Curb Side Interior Layout: Front to rear**

10.	<p>One (1) aluminum cabinet 14" deep, 62" high and 48" long must be supplied and installed on the passenger side adjacent to the sliding door. The shelving unit must have 4 adjustable shelves.</p>			
11.	<p>A full length work bench, 18" deep, 32" high and 48" long must be installed from the shelving unit to the rear door. The work surface must be a butcher block hard wood. A two drawer unit must be placed under the work surface. The wall facing the work bench must be reinforced for mounting a monitor and other items. Monitor will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install the monitor. The wall at this area must also be dry erasable.</p>			
12.	<p>All shelves must be equipped with a front lip to prevent items from falling over. All shelves must have a minimum of 4 dividers per shelf. Rubber mating must line the bottom of each shelf.</p>			



<b>Front driver's compartment</b>			
13.	A police radio bracket and antenna mount supplied by the RCMP must be installed by the contractor, radio centrally located above console. Contractor to run a 12V power supply to bracket and antenna cable from antenna mount to radio bracket. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.		
<b>Interior Lighting</b>			
14.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light.  		
15.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening (workbench area) and at the curb side sliding door entry.		
<b>Electrical</b>			
16.	A 3000 watt Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. Voltage / Current meters for DC power should be located in a position easy to read at the workbench area. The inverter / charger control panel(s) can be used for this purpose. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions.		
17.	Two deep cycle gel batteries must be installed to feed the inverter. Batteries must be placed in a plastic battery box with ventilation to the exterior. The box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Location To be discussed at pre-production meeting.		
18.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow them to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.		
19.	There must be a 30A RV type twist lock shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.		
20.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).		
21.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must		



	remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.			
22.	A 12V lighter type plug and two USB ports must be installed at the work bench area. There must also be two AC receptacles (duplex plugs) placed on the work bench area inside wall.			
23.	There must be one AC receptacle placed on the rear wall in each self unit and one receptacle placed on the front partition wall. One ground fault receptacle must be placed on the exterior curb side wall of the van towards the rear.			
24.	The finished electrical system must be <b>ESA certified</b> .			
<b>Equipment and Accessories:</b>				
25.	Contractor must install a carbon monoxide detector			
26.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the rear. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield. A second standard RV type 14" X 14" roof vent must be placed towards the centre of the roof and must be pre-wired for a future RV type roof AC unit. Contractor must reinforce this area of the roof for the weight of an AC unit as per the vehicle manufacturers instructions.			
27.	A 12 volt Webasto EVO 40 gasoline fired heater or equivalent must be installed in the work area with the control panel mounted at the workbench area. Floor mounted unit must be protected with an aluminum protective cover or shroud, Final heater. location to be determined at pre-production meeting.			
28.	A 2500 BTU electric fan heater must be placed on the front wall area. 			
29.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).			
30.	A grab rail must be mounted from the ceiling, front to the rear of the cargo area to accommodate standing personnel in a rapid deployment scenario.			
31.	A rear removable step insert with a minimum width of 24" must be provided for the trailer hitch receiver.			



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission;
- Fournir une grille de spécification et d'évaluation mise à jour de la sollicitation;

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Question 1** : Le point 10 des spécifications d'aménagement obligatoires demande l'installation d'un banc de travail en aluminium sur le côté du passager. De plus, il est indiqué de consulter la figure 1 de l'annexe B. Je ne vois pas cette annexe ni l'information en question. Le point 12 demande une surface de travail comparable à un étal sur le côté du passager. S'il y a une surface additionnelle en aluminium, où sera-t-elle installée s'il y a déjà un étal à cet endroit?

**Réponse 1** : Les spécifications et la grille d'évaluation ont été mises à jour de manière à supprimer le point 10 et à ajouter les dimensions au point 12, qui devient maintenant le point 11.



## A PARTIE 1 de l'ANNEXE A – Spécifications obligatoires

### SUPPRIMER AU COMPLET :

#### Spécifications obligatoires de l'aménagement

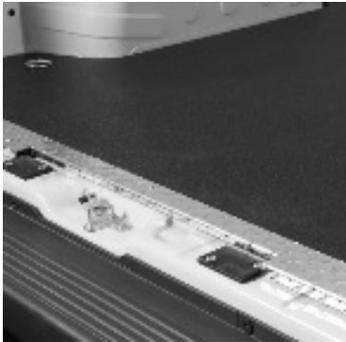
##### Aménagement intérieur :

L'intérieur du véhicule doit être divisé en deux zones distinctes, la cabine du conducteur et la zone de travail à l'arrière.

#### Exigences obligatoires

1.	<p>Le compartiment conducteur de la camionnette doit être séparé de l'arrière par une cloison en aluminium solide ne produisant aucun cliquetis lors de la conduite, avec une porte coulissante verrouillable avec fenêtre en verre trempé dans la porte coulissante. Ranger Design 3068-FTH ou équivalent.</p> 
2.	<p>Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond des deux compartiments seront isolés avec du polyuréthane, une isolation en mousse à bas foisonnement avec une valeur R8 minimale.</p>
3.	<p>Les parois, le plafond et les surfaces intérieures de la porte doivent être recouverts d'un revêtement isolant blanc sur mesure en polypropylène offrant une réduction du bruit et une barrière thermique d'une épaisseur de 5/16 po minimum, p. ex. des panneaux Duratherm ou l'équivalent. Les panneaux de bois ne sont pas acceptés.</p>



	
4.	<p>Une lisse à la jonction mur-plafond en aluminium servant de passe-fils doit être installée pour protéger les fils qui passent derrière.</p> 
5.	<p>Un revêtement en caoutchouc moulé antidérapant de couleur sombre doit être installé sur le plancher.</p>
6.	<p>Des lisses en aluminium antidérapant doivent être installées aux ouvertures des portes latérales et arrière.</p> 
<b>Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière</b>	
7.	<p>Un (1) banc construit sur mesure de 60 po de longueur, d'au moins 27 po de profondeur et 20 po de hauteur (avec un coussin de 4 po) doit être aménagé derrière la cloison murale. Le banc servira à</p>



	l'entreposage de 5 réservoirs d'air pour appareils respiratoires autonomes (ARA) mesurant 26 po de longueur. Cinq tubes de 8 po de diamètre doivent être installés à l'intérieur du banc, à la base, pour le stockage de chaque réservoir. L'accès aux réservoirs se fera par une porte basculante, munie d'un dispositif de blocage automatique, située à l'avant du banc. Le coussin doit basculer vers le haut pour accéder à l'espace de stockage restant au-dessus des cylindres. Le coussin de siège de la banquette du réservoir d'air doit être en vinyle noir non poreux afin de ne pas absorber de produits chimiques ou d'autres contaminants possibles. Six crochets doivent être installés au-dessus du banc juste en dessous du plafond pour accrocher l'équipement.
8.	<p>Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur minimum doit être fournie et installée du côté conducteur, adjacent au banc de réservoir d'air fait sur mesure. L'étagère supérieure doit être munie d'une porte verrouillable en aluminium munie d'un dispositif de blocage automatique. La partie inférieure de cette unité sera modifiée avec des crochets pour contenir 5 harnais d'ARA.</p> 
9.	Un grand casier de 16,5 po de profondeur, 16 po de largeur et d'au moins 62 po de hauteur avec un pôle pour suspendre les vêtements doit être installé après l'étagère. La paroi d'extrémité extérieure doit être équipée de 4 crochets pour accrocher divers équipements.
10.	Un établi en aluminium de 18 po de profondeur, 32 po de hauteur et 48 po de longueur avec plan de travail en aluminium, qui doit être installé du côté passager près de la porte arrière. (Voir l'annexe B – figure 1)
<b>Aménagement intérieur côté trottoir : De l'avant à l'arrière</b>	
11.	Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté passager adjacent à la porte coulissante. L'étagère doit comporter 4 tablettes réglables.
12.	Un établi sur toute la longueur doit être installé de l'étagère à la porte arrière. Le plan de travail doit être un bloc de boucher en bois dur. Une unité à deux tiroirs doit être installée sous le plan de travail. La paroi faisant face à l'établi doit être renforcée pour le montage d'un moniteur et d'autres éléments. Le moniteur sera fourni par la GRC, l'entrepreneur doit fournir les supports et installer le moniteur. La paroi de cette zone doit également être effaçable à sec.
13.	Toutes les étagères doivent être équipées d'une lèvres avant pour empêcher les articles de tomber. Toutes les étagères doivent avoir un minimum de 4 séparateurs par étagère. Des tapis de caoutchouc doivent être installés à l'intérieur de chaque étagère.
<b>Compartment conducteur avant</b>	
14.	Un support de radio de police et un support d'antenne fournis par la GRC doivent être installés par l'entrepreneur, la radio devra être située au centre, au-dessus de la console. L'entrepreneur doit installer une alimentation électrique de 12 V sur le support et un câble d'antenne du support d'antenne au support radio. Remarque : Position finale à revoir lors de la réunion de pré-production.



## Éclairage intérieur

15. Cinq (5) barres lumineuses à DEL rouge/blanc de 17,7 po CW0402-WR ou l'équivalent doivent être installées le long de la ligne médiane du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche.



16. Les plafonniers doivent être commandés au moyen d'interrupteurs à DEL installés dans l'ouverture de la porte arrière (zone de l'établi) et dans la porte coulissante côté trottoir.

## Circuit électrique

17. Un onduleur/chargeur Xantrex Freedom SW de 3 000 W avec panneau à distance doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication. Des compteurs de tension et de courant pour l'alimentation c.c. doivent être installés dans un endroit facile à lire depuis l'établi. Le(s) panneau(x) de commande de l'onduleur/chargeur peuvent être utilisés à cette fin. Le fil d'alimentation principal doit être protégé par un fusible marin conformément aux instructions du fabricant de l'onduleur-chargeur.
18. Deux batteries gel à décharge profonde doivent être installées pour alimenter l'onduleur. Les batteries doivent être installées dans un boîtier de batterie en plastique avec ventilation vers l'extérieur. La position de l'unité doit faire en sorte que l'entretien et/ou le retrait ou le remplacement des batteries puissent se faire facilement. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.
19. Un isolateur doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer cette batterie de la batterie du véhicule, tout en permettant son chargement par l'alternateur du véhicule quand le véhicule fonctionne.
20. Une prise d'alimentation à quai de type VR 30 A munie d'un verrou tournant et d'un couvercle étanche doit être installée sur la paroi extérieure de la fourgonnette côté rue et être reliée à l'onduleur, et une boîte de distribution avec des disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) doit être montée sur la paroi face à l'établi.
21. Une rallonge de 25 pi de type VR 30 A s'accouplant à la prise d'alimentation à quai de la fourgonnette doit être fournie et un adaptateur de 30 A à 15 A afin de brancher le véhicule à l'alimentation à quai lorsqu'elle est disponible ou à une génératrice portable (génératrice fournie par la GRC).
22. Tout le câblage c.a. à l'intérieur de la fourgonnette doit être acheminé dans des chemins de câbles à l'intérieur des parois extérieures, à l'intérieur des panneaux amovibles ou dans un conduit. Tous les fils à l'extérieur du conduit doivent être groupés et protégés. Le câblage doit rester accessible et ne pas être scellé à l'intérieur des parois en cas de réparation future.
23. Une prise 12 V de type allume-cigare et deux ports USB doivent être installés dans la zone de l'établi. Il doit également y avoir deux prises c.a. (fiches doubles) installées sur la zone du banc de travail à l'intérieur du mur.
24. Il doit y avoir une prise c.a. installée sur la paroi arrière de chaque unité autonome et une prise installée sur la paroi de séparation avant. Une prise à défaut de terre doit être installée sur la paroi latérale extérieure de la fourgonnette vers l'arrière.
25. Le système électrique fini doit être **homologué ESA**.



## Équipement et accessoires

26.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.
27.	<p>Un système de ventilation de toit MaxxFAn Deluxe à ventilateur de 12 V, thermostat et commande à distance de modèle MA00-07500K ou l'équivalent doit être fixé au toit du véhicule vers l'arrière. Le ventilateur doit pouvoir être utilisé jour et nuit sans bouclier ou dispositif de recouvrement supplémentaires.</p> <p>Une trappe de ventilation de 14 po par 14 po de type véhicule récréatif doit être posée au centre du toit et être précâblée de manière à pouvoir accueillir éventuellement un climatiseur de toit. L'entrepreneur doit renforcer cette zone du toit pour le poids d'une unité de climatisation conformément aux instructions du fabricant du véhicule.</p>
28.	Un appareil de chauffage à essence Webasto EVO 40 de 12 V ou l'équivalent doit être installé dans la zone de travail. Le sélecteur de commande doit être monté sur l'établi. L'unité montée au sol doit être protégée par un couvercle ou un carénage de protection en aluminium. L'emplacement de l'unité fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.
29.	<div style="text-align: center;"></div> <p>Une chaufferette électrique à air pulsé de 2 500 BTU doit être montée sur la paroi avant.</p>
30.	Un système de caméra et de moniteur Zone Defense modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS ou un équivalent doit être installé par l'entrepreneur. La caméra doit être installée en haut au centre arrière de la camionnette pour une surveillance continue. Le moniteur de 7 po doit être monté sur le tableau de bord de manière à ne pas gêner la vue du conducteur. L'écran doit être visible par le conducteur et le passager et être pivotant.
31.	Une barre d'appui doit être montée du plafond, de l'avant à l'arrière de la zone de chargement pour accueillir le personnel debout dans un scénario de déploiement rapide.
32.	Une marche amovible d'une largeur minimale de 24 po, insérable dans l'attelage de remorque, doit être fournie par l'entrepreneur.



**INSÉRER:**

**Spécifications obligatoires de l'aménagement**

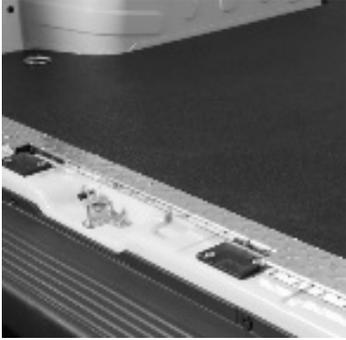
Aménagement intérieur :

L'intérieur du véhicule doit être divisé en deux zones distinctes, la cabine du conducteur et la zone de travail à l'arrière.

**Exigences obligatoires**

1.	<p>Le compartiment conducteur de la camionnette doit être séparé de l'arrière par une cloison en aluminium solide ne produisant aucun cliquetis lors de la conduite, avec une porte coulissante verrouillable avec fenêtre en verre trempé dans la porte coulissante. Ranger Design 3068-FTH ou équivalent.</p> 
2.	<p>Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond des deux compartiments seront isolés avec du polyuréthane, une isolation en mousse à bas foisonnement avec une valeur R8 minimale.</p>
3.	<p>Les parois, le plafond et les surfaces intérieures de la porte doivent être recouverts d'un revêtement isolant blanc sur mesure en polypropylène offrant une réduction du bruit et une barrière thermique d'une épaisseur de 5/16 po minimum, p. ex. des panneaux Duratherm ou l'équivalent. Les panneaux de bois ne sont pas acceptés.</p> 



4.	<p>Une lisse à la jonction mur-plafond en aluminium servant de passe-fils doit être installée pour protéger les fils qui passent derrière.</p> 
5.	<p>Un revêtement en caoutchouc moulé antidérapant de couleur sombre doit être installé sur le plancher.</p>
6.	<p>Des lisses en aluminium antidérapant doivent être installées aux ouvertures des portes latérales et arrière.</p> 
<b>Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière</b>	
7.	<p>Un (1) banc construit sur mesure de 60 po de longueur, d'au moins 27 po de profondeur et 20 po de hauteur (avec un coussin de 4 po) doit être aménagé derrière la cloison murale. Le banc servira à l'entreposage de 5 réservoirs d'air pour appareils respiratoires autonomes (ARA) mesurant 26 po de longueur. Cinq tubes de 8 po de diamètre doivent être installés à l'intérieur du banc, à la base, pour le stockage de chaque réservoir. L'accès aux réservoirs se fera par une porte basculante, munie d'un dispositif de blocage automatique, située à l'avant du banc. Le coussin doit basculer vers le haut pour accéder à l'espace de stockage restant au-dessus des cylindres. Le coussin de siège de la banquette du réservoir d'air doit être en vinyle noir non poreux afin de ne pas absorber de produits chimiques ou d'autres contaminants possibles. Six crochets doivent être installés au-dessus du banc juste en dessous du plafond pour accrocher l'équipement.</p>
8.	<p>Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur minimum doit être fournie et installée du côté conducteur, adjacent au banc de réservoir d'air fait sur mesure. L'étagère supérieure doit être munie d'une porte verrouillable en aluminium munie d'un dispositif de blocage automatique. La partie inférieure de cette unité sera modifiée avec des crochets pour contenir 5 harnais d'ARA.</p>



9. Un grand casier de 16,5 po de profondeur, 16 po de largeur et d'au moins 62 po de hauteur avec un pôle pour suspendre les vêtements doit être installé après l'étagère. La paroi d'extrémité extérieure doit être équipée de 4 crochets pour accrocher divers équipements.

**Aménagement intérieur côté trottoir : De l'avant à l'arrière**

10. Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté passager adjacent à la porte coulissante. L'étagère doit comporter 4 tablettes réglables.

11. Un établi sur toute la longueur, 18" de profondeur, 32" de hauteur et 48" de longueur doit être installé de l'étagère à la porte arrière. Le plan de travail doit être un bloc de boucher en bois dur. Une unité à deux tiroirs doit être installée sous le plan de travail. La paroi faisant face à l'établi doit être renforcée pour le montage d'un moniteur et d'autres éléments. Le moniteur sera fourni par la GRC, l'entrepreneur doit fournir les supports et installer le moniteur. La paroi de cette zone doit également être effaçable à sec.

12. Toutes les étagères doivent être équipées d'une lèvre avant pour empêcher les articles de tomber. Toutes les étagères doivent avoir un minimum de 4 séparateurs par étagère. Des tapis de caoutchouc doivent être installés à l'intérieur de chaque étagère.

**Compartiment conducteur avant**

13. Un support de radio de police et un support d'antenne fournis par la GRC doivent être installés par l'entrepreneur, la radio devra être située au centre, au-dessus de la console. L'entrepreneur doit installer une alimentation électrique de 12 V sur le support et un câble d'antenne du support d'antenne au support radio. Remarque : Position finale à revoir lors de la réunion de pré-production.

**Éclairage intérieur**

14. Cinq (5) barres lumineuses à DEL rouge/blanc de 17,7 po CW0402-WR ou l'équivalent doivent être installées le long de la ligne médiane du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche.





15.	Les plafonniers doivent être commandés au moyen d'interrupteurs à DEL installés dans l'ouverture de la porte arrière (zone de l'établi) et dans la porte coulissante côté trottoir.
<b>Circuit électrique</b>	
16.	Un onduleur/chargeur Xantrex Freedom SW de 3 000 W avec panneau à distance doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication. Des compteurs de tension et de courant pour l'alimentation c.c. doivent être installés dans un endroit facile à lire depuis l'établi. Le(s) panneau(x) de commande de l'onduleur/chargeur peuvent être utilisés à cette fin. Le fil d'alimentation principal doit être protégé par un fusible marin conformément aux instructions du fabricant de l'onduleur-chargeur.
17.	Deux batteries gel à décharge profonde doivent être installées pour alimenter l'onduleur. Les batteries doivent être installées dans un boîtier de batterie en plastique avec ventilation vers l'extérieur. La position de l'unité doit faire en sorte que l'entretien et/ou le retrait ou le remplacement des batteries puissent se faire facilement. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.
18.	Un isolateur doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer cette batterie de la batterie du véhicule, tout en permettant son chargement par l'alternateur du véhicule quand le véhicule fonctionne.
19.	Une prise d'alimentation à quai de type VR 30 A munie d'un verrou tournant et d'un couvercle étanche doit être installée sur la paroi extérieure de la fourgonnette côté rue et être reliée à l'onduleur, et une boîte de distribution avec des disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) doit être montée sur la paroi face à l'établi.
20.	Une rallonge de 25 pi de type VR 30 A s'accouplant à la prise d'alimentation à quai de la fourgonnette doit être fournie et un adaptateur de 30 A à 15 A afin de brancher le véhicule à l'alimentation à quai lorsqu'elle est disponible ou à une génératrice portable (génératrice fournie par la GRC).
21.	Tout le câblage c.a. à l'intérieur de la fourgonnette doit être acheminé dans des chemins de câbles à l'intérieur des parois extérieures, à l'intérieur des panneaux amovibles ou dans un conduit. Tous les fils à l'extérieur du conduit doivent être groupés et protégés. Le câblage doit rester accessible et ne pas être scellé à l'intérieur des parois en cas de réparation future.
22.	Une prise 12 V de type allume-cigare et deux ports USB doivent être installés dans la zone de l'établi. Il doit également y avoir deux prises c.a. (fiches doubles) installées sur la zone du banc de travail à l'intérieur du mur.
23.	Il doit y avoir une prise c.a. installée sur la paroi arrière de chaque unité autonome et une prise installée sur la paroi de séparation avant. Une prise à défaut de terre doit être installée sur la paroi latérale extérieure de la fourgonnette vers l'arrière.
24.	Le système électrique fini doit être <b>homologué ESA</b> .
<b>Équipement et accessoires</b>	
25.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.
26.	Un système de ventilation de toit MaxxFan Deluxe à ventilateur de 12 V, thermostat et commande à distance de modèle MA00-07500K ou l'équivalent doit être fixé au toit du véhicule vers l'arrière. Le ventilateur doit pouvoir être utilisé jour et nuit sans bouclier ou dispositif de recouvrement supplémentaires.  Une trappe de ventilation de 14 po par 14 po de type véhicule récréatif doit être posée au centre du toit et être précâblée de manière à pouvoir accueillir éventuellement un climatiseur de toit. L'entrepreneur doit renforcer cette zone du toit pour le poids d'une unité de climatisation conformément aux instructions du fabricant du véhicule.
27.	Un appareil de chauffage à essence Webasto EVO 40 de 12 V ou l'équivalent doit être installé dans la zone de travail. Le sélecteur de commande doit être monté sur l'établi. L'unité montée au sol doit être protégée par un couvercle ou un carénage de protection en aluminium. L'emplacement de l'unité fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.



28.	Une chaufferette électrique à air pulsé de 2 500 BTU doit être montée sur la paroi avant. 
29.	Un système de caméra et de moniteur Zone Defense modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS ou un équivalent doit être installé par l'entrepreneur. La caméra doit être installée en haut au centre arrière de la camionnette pour une surveillance continue. Le moniteur de 7 po doit être monté sur le tableau de bord de manière à ne pas gêner la vue du conducteur. L'écran doit être visible par le conducteur et le passager et être pivotant.
30.	Une barre d'appui doit être montée du plafond, de l'avant à l'arrière de la zone de chargement pour accueillir le personnel debout dans un scénario de déploiement rapide.
31.	Une marche amovible d'une largeur minimale de 24 po, insérable dans l'attelage de remorque, doit être fournie par l'entrepreneur.



**A annexe “C” – GRILLE D’ÉVALUATION**

**SUPPRIMER AU COMPLET :**

**SPÉCIFICATIONS DE LA GRC RELATIVES À L’AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR**

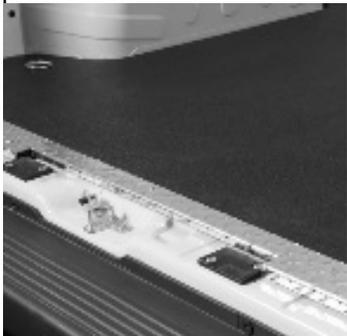
**Exigences obligatoires relatives à l’aménagement intérieur**

**Aménagement intérieur :**

L'intérieur du véhicule doit être divisé en deux zones distinctes, la cabine du conducteur et la zone de travail à l'arrière.

		Indiquer la conformité		Pièces justificatives ou énoncé de conformité (veuillez indiquer le numéro de la page de référence de votre soumission technique sur laquelle figurent les renseignements)
		OUI	NON	
<b>Exigences obligatoires</b>				
1.	<p>Le compartiment conducteur de la camionnette doit être séparé de l'arrière par une cloison en aluminium solide ne produisant aucun cliquetis lors de la conduite, avec une porte coulissante verrouillable avec fenêtre en verre trempé dans la porte coulissante. Ranger Design 3068-FTH ou équivalent.</p> 			
2.	<p>Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond des deux compartiments seront isolés avec du polyuréthane, une isolation en mousse à bas foisonnement avec une valeur R8 minimale.</p>			



3.	<p>Les parois, le plafond et les surfaces intérieures de la porte doivent être recouverts d'un revêtement isolant blanc sur mesure en polypropylène offrant une réduction du bruit et une barrière thermique d'une épaisseur de 5/16 po minimum, p. ex. des panneaux Duratherm ou l'équivalent. Les panneaux de bois ne sont pas acceptés.</p> 			
4.	<p>Une lisse à la jonction mur-plafond en aluminium servant de passe-fils doit être installée pour protéger les fils qui passent derrière.</p> 			
5.	<p>Un revêtement en caoutchouc moulé antidérapant de couleur sombre doit être installé sur le plancher.</p>			
6.	<p>Des lisses en aluminium antidérapant doivent être installées aux ouvertures des portes latérales et arrière.</p> 			



**Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière**

7.	Un (1) banc construit sur mesure de 60 po de longueur, d'au moins 27 po de profondeur et 20 po de hauteur (avec un coussin de 4 po) doit être aménagé derrière la cloison murale. Le banc servira à l'entreposage de 5 réservoirs d'air pour appareils respiratoires autonomes (ARA) mesurant 26 po de longueur. Cinq tubes de 8 po de diamètre doivent être installés à l'intérieur du banc, à la base, pour le stockage de chaque réservoir. L'accès aux réservoirs se fera par une porte basculante munie d'un dispositif automatique située à l'avant du banc. Le coussin doit basculer vers le haut pour accéder à l'espace de stockage restant au-dessus des cylindres. Le coussin de siège de la banquette du réservoir d'air doit être en vinyle noir non poreux afin de ne pas absorber de produits chimiques ou d'autres contaminants possibles. Six crochets doivent être installés au-dessus du banc juste en dessous du plafond pour accrocher l'équipement.			
8.	Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et d'au moins 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté conducteur, adjacent au banc de réservoir d'air fait sur mesure. L'étagère supérieure doit être munie d'une porte verrouillable en aluminium munie d'un dispositif de blocage automatique. La partie inférieure de cette unité sera modifiée avec des crochets pour contenir 5 harnais d'ARA.  			
9.	Un grand casier de 16,5 po de profondeur, 16 po de largeur et 62 po de hauteur minimum avec un pôle pour suspendre les vêtements doit être installé après l'étagère. La paroi d'extrémité extérieure doit être équipée de 4 crochets pour accrocher divers équipements.			
10.	Un établi en aluminium de 18 po de profondeur, 32 po de hauteur et 48 po de longueur avec plan de travail en aluminium, qui doit être installé du côté passager près de la porte arrière. Voir l'annexe 1.			

**Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière**

11.	Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté passager adjacent à la porte coulissante. L'étagère doit comporter 4 tablettes réglables.			
-----	---	--	--	--



12.	Un établi sur toute la longueur doit être installé de l'étagère à la porte arrière. Le plan de travail doit être un bloc de boucher en bois dur. Une unité à deux tiroirs doit être installée sous le plan de travail. La paroi faisant face à l'établi doit être renforcée pour le montage d'un moniteur et d'autres éléments. Le moniteur sera fourni par la GRC, l'entrepreneur doit fournir les supports et installer le moniteur. La paroi de cette zone doit également être effaçable à sec.			
13.	Toutes les étagères doivent être équipées d'une lèvre avant pour empêcher les articles de tomber. Toutes les étagères doivent avoir un minimum de 4 séparateurs par étagère. Des tapis de caoutchouc doivent être installés à l'intérieur de chaque étagère.			
<b>Compartment conducteur avant</b>				
14.	Un support de radio de police et un support d'antenne fournis par la GRC doivent être installés par l'entrepreneur, la radio devra être située au centre, au-dessus de la console. L'entrepreneur doit installer une alimentation électrique de 12 V sur le support et un câble d'antenne du support d'antenne au support radio. Remarque : Position finale à revoir lors de la réunion de pré-production.			
<b>Éclairage intérieur</b>				
15.	Cinq (5) barres lumineuses à DEL rouge/blanc de 17,7 po CW0402-WR ou l'équivalent doivent être installées le long de la ligne médiane du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche.			
16.	Les plafonniers doivent être commandés au moyen d'interrupteurs à DEL installés dans l'ouverture de la porte arrière (zone de l'établi) et dans la porte coulissante côté trottoir.			
<b>Circuit électrique</b>				
17.	Un onduleur/chargeur Xantrex Freedom SW de 3 000 W avec panneau à distance doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication. Des compteurs de tension et de courant pour l'alimentation CC doivent être installés dans un endroit facile à lire depuis l'établi. Le(s) panneau(x) de commande de l'onduleur/chargeur peuvent être utilisés à cette fin. Le fil d'alimentation principal doit être protégé par un fusible marin conformément aux instructions du fabricant de l'onduleur-chargeur.			



18.	Deux batteries gel à décharge profonde doivent être installées pour alimenter l'onduleur. Les batteries doivent être installées dans un boîtier de batterie en plastique avec ventilation vers l'extérieur. La position de l'unité doit faire en sorte que l'entretien et/ou le retrait ou le remplacement des batteries puissent se faire facilement. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.			
19.	Un isolateur doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer cette batterie de la batterie du véhicule, tout en permettant son chargement par l'alternateur du véhicule quand le véhicule fonctionne.			
20.	Une prise d'alimentation à quai de type VR 30 A munie d'un verrou tournant et d'un couvercle étanche doit être installée sur la paroi extérieure de la fourgonnette côté rue et être reliée à l'onduleur, et une boîte de distribution avec des disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) doit être montée sur la paroi face à l'établi.			
21.	Une rallonge de 25 pi de type VR 30 A s'accouplant à la prise d'alimentation à quai de la fourgonnette doit être fournie et un adaptateur de 30 A à 15 A afin de brancher le véhicule à l'alimentation à quai lorsqu'elle est disponible ou à une génératrice portable (génératrice fournie par la GRC).			
22.	Tout le câblage c.a. à l'intérieur de la fourgonnette doit être acheminé dans des chemins de câbles à l'intérieur des parois extérieures, à l'intérieur des panneaux amovibles ou dans un conduit. Tous les fils à l'extérieur du conduit doivent être groupés et protégés. Le câblage doit rester accessible et ne pas être scellé à l'intérieur des parois en cas de réparation future.			
23.	Une prise 12 V de type allume-cigare et deux ports USB doivent être installés dans la zone de l'établi. Il doit également y avoir deux prises c.a. (fiches doubles) installées sur la zone du banc de travail à l'intérieur du mur.			
24.	Il doit y avoir une prise c.a. installée sur la paroi arrière de chaque unité autonome et une prise installée sur la paroi de séparation avant. Une prise à défaut de terre doit être installée sur la paroi latérale extérieure de la fourgonnette vers l'arrière.			
25.	Le système électrique fini doit être <b>homologué ESA</b> .			

### Équipement et accessoires

26.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.			
27.	Un système de ventilation de toit MaxxFAn Deluxe à ventilateur de 12 V, thermostat et commande à distance de modèle MA00-07500K ou l'équivalent doit être fixé au toit du véhicule vers l'arrière. Le ventilateur doit pouvoir être utilisé jour et nuit sans bouclier ou dispositif de recouvrement supplémentaires. Une trappe de ventilation de 14 po par 14 po de type véhicule récréatif doit être posée au centre du toit et être précâblée de manière à pouvoir accueillir éventuellement un climatiseur de toit. L'entrepreneur doit renforcer cette zone du toit pour le poids d'une unité de climatisation conformément aux instructions du fabricant du véhicule.			
28.	Un appareil de chauffage à essence Webasto EVO 40 de 12 V ou l'équivalent doit être installé dans la zone de travail. Le sélecteur de commande doit être monté sur l'établi. L'unité montée au sol doit			



	être protégée par un couvercle ou un carénage de protection en aluminium. L'emplacement de l'unité fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.			
29.	Une chaufferette électrique à air pulsé de 2 500 BTU doit être montée sur la paroi avant. 			
30.	Un système de caméra et de moniteur Zone Defense modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS ou un équivalent doit être installé par l'entrepreneur. La caméra doit être installée en haut au centre arrière de la camionnette pour une surveillance continue. Le moniteur de 7 po doit être monté sur le tableau de bord de manière à ne pas gêner la vue du conducteur. L'écran doit être visible par le conducteur et le passager et être pivotant.			
31.	Une barre d'appui doit être montée du plafond, de l'avant à l'arrière de la zone de chargement pour accueillir le personnel debout dans un scénario de déploiement rapide.			
32.	Une marche amovible d'une largeur minimale de 24 po, insérable dans l'attelage de remorque, doit être fournie par l'entrepreneur.			



**INSÉRER:**

**SPÉCIFICATIONS DE LA GRC RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR**

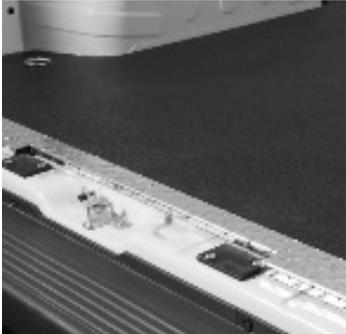
**Exigences obligatoires relatives à l'aménagement intérieur**

**Aménagement intérieur :**

L'intérieur du véhicule doit être divisé en deux zones distinctes, la cabine du conducteur et la zone de travail à l'arrière.

		Indiquer la conformité		Pièces justificatives ou énoncé de conformité (veuillez indiquer le numéro de la page de référence de votre soumission technique sur laquelle figurent les renseignements)
		OUI	NON	
<b>Exigences obligatoires</b>				
1.	<p>Le compartiment conducteur de la camionnette doit être séparé de l'arrière par une cloison en aluminium solide ne produisant aucun cliquetis lors de la conduite, avec une porte coulissante verrouillable avec fenêtre en verre trempé dans la porte coulissante. Ranger Design 3068-FTH ou équivalent.</p> 			
2.	<p>Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond des deux compartiments seront isolés avec du polyuréthane, une isolation en mousse à bas foisonnement avec une valeur R8 minimale.</p>			



3.	<p>Les parois, le plafond et les surfaces intérieures de la porte doivent être recouverts d'un revêtement isolant blanc sur mesure en polypropylène offrant une réduction du bruit et une barrière thermique d'une épaisseur de 5/16 po minimum, p. ex. des panneaux Duratherm ou l'équivalent. Les panneaux de bois ne sont pas acceptés.</p> 			
4.	<p>Une lisse à la jonction mur-plafond en aluminium servant de passe-fils doit être installée pour protéger les fils qui passent derrière.</p> 			
5.	<p>Un revêtement en caoutchouc moulé antidérapant de couleur sombre doit être installé sur le plancher.</p>			
6.	<p>Des lisses en aluminium antidérapant doivent être installées aux ouvertures des portes latérales et arrière.</p> 			



**Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière**

7.	Un (1) banc construit sur mesure de 60 po de longueur, d'au moins 27 po de profondeur et 20 po de hauteur (avec un coussin de 4 po) doit être aménagé derrière la cloison murale. Le banc servira à l'entreposage de 5 réservoirs d'air pour appareils respiratoires autonomes (ARA) mesurant 26 po de longueur. Cinq tubes de 8 po de diamètre doivent être installés à l'intérieur du banc, à la base, pour le stockage de chaque réservoir. L'accès aux réservoirs se fera par une porte basculante munie d'un dispositif automatique située à l'avant du banc. Le coussin doit basculer vers le haut pour accéder à l'espace de stockage restant au-dessus des cylindres. Le coussin de siège de la banquette du réservoir d'air doit être en vinyle noir non poreux afin de ne pas absorber de produits chimiques ou d'autres contaminants possibles. Six crochets doivent être installés au-dessus du banc juste en dessous du plafond pour accrocher l'équipement.			
8.	Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et d'au moins 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté conducteur, adjacent au banc de réservoir d'air fait sur mesure. L'étagère supérieure doit être munie d'une porte verrouillable en aluminium munie d'un dispositif de blocage automatique. La partie inférieure de cette unité sera modifiée avec des crochets pour contenir 5 harnais d'ARA.  			
9.	Un grand casier de 16,5 po de profondeur, 16 po de largeur et 62 po de hauteur minimum avec un pôle pour suspendre les vêtements doit être installé après l'étagère. La paroi d'extrémité extérieure doit être équipée de 4 crochets pour accrocher divers équipements.			

**Aménagement intérieur côté rue : De l'avant à l'arrière**

10.	Une (1) armoire en aluminium de 14 po de profondeur, 62 po de hauteur et 48 po de longueur doit être fournie et installée du côté passager adjacent à la porte coulissante. L'étagère doit comporter 4 tablettes réglables.			
11.	Un établi sur toute la longueur, 18" de profondeur, 32" de hauteur et 48" de longueur doit être installé de l'étagère à la porte arrière. Le plan de travail doit être un bloc de boucher en bois dur. Une unité à deux tiroirs doit être installée sous le plan de travail. La paroi faisant face à l'établi doit être renforcée pour le montage d'un moniteur et			



	d'autres éléments. Le moniteur sera fourni par la GRC, l'entrepreneur doit fournir les supports et installer le moniteur. La paroi de cette zone doit également être effaçable à sec.			
12.	Toutes les étagères doivent être équipées d'une lèvre avant pour empêcher les articles de tomber. Toutes les étagères doivent avoir un minimum de 4 séparateurs par étagère. Des tapis de caoutchouc doivent être installés à l'intérieur de chaque étagère.			
<b>Compartment conducteur avant</b>				
13.	Un support de radio de police et un support d'antenne fournis par la GRC doivent être installés par l'entrepreneur, la radio devra être située au centre, au-dessus de la console. L'entrepreneur doit installer une alimentation électrique de 12 V sur le support et un câble d'antenne du support d'antenne au support radio. Remarque : Position finale à revoir lors de la réunion de pré-production.			
<b>Éclairage intérieur</b>				
14.	Cinq (5) barres lumineuses à DEL rouge/blanc de 17,7 po CW0402-WR ou l'équivalent doivent être installées le long de la ligne médiane du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche.			
				
15.	Les plafonniers doivent être commandés au moyen d'interrupteurs à DEL installés dans l'ouverture de la porte arrière (zone de l'établi) et dans la porte coulissante côté trottoir.			
<b>Circuit électrique</b>				
16.	Un onduleur/chargeur Xantrex Freedom SW de 3 000 W avec panneau à distance doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication. Des compteurs de tension et de courant pour l'alimentation CC doivent être installés dans un endroit facile à lire depuis l'établi. Le(s) panneau(x) de commande de l'onduleur/chargeur peuvent être utilisés à cette fin. Le fil d'alimentation principal doit être protégé par un fusible marin conformément aux instructions du fabricant de l'onduleur-chargeur.			
17.	Deux batteries gel à décharge profonde doivent être installées pour alimenter l'onduleur. Les batteries doivent être installées dans un boîtier de batterie en plastique avec ventilation vers l'extérieur. La position de l'unité doit faire en sorte que l'entretien et/ou le retrait ou le remplacement des batteries puissent se faire facilement. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.			



18.	Un isolateur doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer cette batterie de la batterie du véhicule, tout en permettant son chargement par l'alternateur du véhicule quand le véhicule fonctionne.			
19.	Une prise d'alimentation à quai de type VR 30 A munie d'un verrou tournant et d'un couvercle étanche doit être installée sur la paroi extérieure de la fourgonnette côté rue et être reliée à l'onduleur, et une boîte de distribution avec des disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) doit être montée sur la paroi face à l'établi.			
20.	Une rallonge de 25 pi de type VR 30 A s'accouplant à la prise d'alimentation à quai de la fourgonnette doit être fournie et un adaptateur de 30 A à 15 A afin de brancher le véhicule à l'alimentation à quai lorsqu'elle est disponible ou à une génératrice portable (génératrice fournie par la GRC).			
21.	Tout le câblage c.a. à l'intérieur de la fourgonnette doit être acheminé dans des chemins de câbles à l'intérieur des parois extérieures, à l'intérieur des panneaux amovibles ou dans un conduit. Tous les fils à l'extérieur du conduit doivent être groupés et protégés. Le câblage doit rester accessible et ne pas être scellé à l'intérieur des parois en cas de réparation future.			
22.	Une prise 12 V de type allume-cigare et deux ports USB doivent être installés dans la zone de l'établi. Il doit également y avoir deux prises c.a. (fiches doubles) installées sur la zone du banc de travail à l'intérieur du mur.			
23.	Il doit y avoir une prise c.a. installée sur la paroi arrière de chaque unité autonome et une prise installée sur la paroi de séparation avant. Une prise à défaut de terre doit être installée sur la paroi latérale extérieure de la fourgonnette vers l'arrière.			
24.	Le système électrique fini doit être <b>homologué ESA</b> .			
<b>Équipement et accessoires</b>				
25.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.			
26.	Un système de ventilation de toit MaxxFan Deluxe à ventilateur de 12 V, thermostat et commande à distance de modèle MA00-07500K ou l'équivalent doit être fixé au toit du véhicule vers l'arrière. Le ventilateur doit pouvoir être utilisé jour et nuit sans bouclier ou dispositif de recouvrement supplémentaires. Une trappe de ventilation de 14 po par 14 po de type véhicule récréatif doit être posée au centre du toit et être précâblée de manière à pouvoir accueillir éventuellement un climatiseur de toit. L'entrepreneur doit renforcer cette zone du toit pour le poids d'une unité de climatisation conformément aux instructions du fabricant du véhicule.			
27.	Un appareil de chauffage à essence Webasto EVO 40 de 12 V ou l'équivalent doit être installé dans la zone de travail. Le sélecteur de commande doit être monté sur l'établi. L'unité montée au sol doit être protégée par un couvercle ou un carénage de protection en aluminium. L'emplacement de l'unité fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la fabrication.			



28.	Une chaufferette électrique à air pulsé de 2 500 BTU doit être montée sur la paroi avant. 			
29.	Un système de caméra et de moniteur Zone Defense modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS ou un équivalent doit être installé par l'entrepreneur. La caméra doit être installée en haut au centre arrière de la camionnette pour une surveillance continue. Le moniteur de 7 po doit être monté sur le tableau de bord de manière à ne pas gêner la vue du conducteur. L'écran doit être visible par le conducteur et le passager et être pivotant.			
30.	Une barre d'appui doit être montée du plafond, de l'avant à l'arrière de la zone de chargement pour accueillir le personnel debout dans un scénario de déploiement rapide.			
31.	Une marche amovible d'une largeur minimale de 24 po, insérable dans l'attelage de remorque, doit être fournie par l'entrepreneur.			